

Cette condition est devenue nécessaire pour nous permettre d'apporter les améliorations projetées, et nous espérons que chacun se fera un devoir de se rendre à notre invitation, pour empêcher qu'il y ait interruption dans l'envoi, le 1er janvier prochain.

—000—

#### Remerciements.

Le système de non-crédit, que nous devons inaugurer l'année prochaine, enlève à nos zélés agents du Canada et des Etats-Unis la tâche difficile qu'ils ont remplie avec tant de bonne volonté, pour la plupart, durant ces quatre dernières années, et nous les remercions très chaleureusement pour les importants services rendus à notre entreprise.

Les moyens qui sont à notre disposition ne nous permettent point de leur adresser gratuitement, à commencer du 1er janvier prochain, l'*Album des Familles*. Ceux qui désireront s'abonner sont priés de nous en informer, afin d'inscrire à l'avance leurs noms dans les nouveaux livres de l'Administration.

En attendant, nous prions tous nos agents actuels de nous transmettre leurs rapports et argents qu'ils peuvent avoir en mains, afin que nous sachions quels sont les abonnés qui ont payé et ceux qui nous doivent.

Il n'y aura que les agents des villes de Montréal, Trois-Rivières et Québec qui seront maintenus, vu le nombre considérable d'abonnés qui se trouvent dans chacune de ces villes.

Cependant nous continuerons d'accorder une année d'abonnement gratuite à toute personne abonné, agent, ou autres, soit du Canada ou des Etats-Unis, qui nous transmettra une liste d'au moins dix abonnés, avec le montant des abonnements payés pour l'année.

—000—

#### NOTRE PROCHAIN FEUILLETON !

Nous commencerons dans l'*Album des Familles* du 1er janvier prochain la publication d'un Feuilleton très émouvant. Les caractères qui y figurent, les situations variées qui

surgissent sont d'un intérêt palpitant, ainsi que les tableaux tracés d'une manière captivante ; le tout saura offrir au lecteur un passe-temps aussi agréable qu'instructif.

D'autres feuilletons seront également publiés dans le cours de la même année, et de même force.

Nous pouvons assurer nos lecteurs que nos feuilletons vaudront à eux seuls plus que le prix d'abonnement pour l'année, et qu'ils seront émus jusqu'aux larmes, parfois, au récit des scènes attendrissantes qui sont exposées dans ces admirables travaux de la pensée.

Nous souhaitons que tous s'empresent à s'abonner ou à renouveler leur abonnement afin de suivre les péripéties des scènes émouvantes qui s'y trouvent dès le commencement.

—000—

#### DEUXIEME

### GRANDE LOTERIE ANNUELLE

ou

#### L'ALBUM DES FAMILLES.

MARDI, le 5 Février 1884.

156 PRIX ÉVALUÉS A \$300

Dans le but de créer de l'émulation parmi nos abonnés ; d'augmenter la circulation de l'*Album des Familles* et de faire rentrer les arrérages avec l'abonnement de l'année 1884, nous avons fixé au 5 février prochain le jour du tirage de la deuxième Loterie annuelle, laquelle sera ouverte à tous les abonnés du Canada et des Etats-Unis, aux mêmes conditions et règlements que celle de 1883.

Voici la liste des Prix à gagner :

1er Prix—Un moulin à coudre de la célèbre manufacture <i>New Home</i> , de New-York, (premier choix,) valant.....	\$ 50
2e Prix—Une bourse, renfermant.....	25
3e Prix—Une autre bourse renfermant.....	20
4e Prix—Une autre bourse do.....	15
5e Prix—Une autre bourse do.....	10
6e Prix—Une autre bourse do.....	5
Cinquante gratifications de \$2 chacune.....	100
Cent CHROMOS variés, de premier choix, grand format, évalués à 75 centins chaque.....	75
156 Prix.....	Value totale.....
	\$300

#### Auront droit à cette Loterie :

1o Les personnes qui, déjà abonnées, nous transmettront directement le prix de leur abonnement pour l'année 1884 durant les mois de Décembre et Janvier, et en payant les arrérages s'il y en a.

2o Ceux qui, n'étant pas encore abonnés, souscriront à l'*Album* pour l'année 1884, et paieront d'avance le prix de l'abonnement (\$2.00) durant la période ci-dessus mentionnée. L'Abonnement commence à courir du 1er janvier prochain.

#### Le tirage aura lieu

Dans la 1ère semaine de Février, à l'Institut-Canadien d'Ottawa, à 8 heures précises du soir.

Le mode que nous avons adopté pour le tirage des billets, et qui a été considéré comme étant le plus équitable, consiste à déposer dans un bocal ou urne tous les coupons (souches) des billets livrés, depuis le premier jusqu'au dernier, lesquels seront convenablement mêlés ensemble pendant quelques minutes par la personne désignée à cet effet par l'assemblée.

Le tirage se fera publiquement devant un comité de cinq abonnés choisis parmi les personnes présentes. Les billets seront tirés de l'urne l'un après l'autre, et lorsque le nombre aura atteint le chiffre de 156, tel que ci-dessus mentionné, la loterie sera close.

Un écrivain nommé par l'assemblée tiendra le registre de l'objet gagné, et inscrira le nom de l'abonné auquel revient cet objet.

Le premier Prix inscrit dans la liste ci-dessus, mentionnée, sera gagné par le premier billet qui sortira de l'urne ; et il en sera de même des autres lots, jusqu'à ce que tous les billets jusqu'au nombre de 156, aient été tirés.

Les prix seront expédiés de suite aux concurrents heureux, et tous les noms publiés dans l'*Album des Familles* du 1er Mars.

#### Billets du tirage.

Un billet imprimé et soigneusement numéroté, donnant droit au tirage, sera livré à l'abonné en même temps que son reçu. Nous garderons en mains le coupon ou souche du billet, pour le déposer dans l'urne le jour du tirage.